

## **L'Assurance retraite désactive sa page Facebook pour protéger les données de ses utilisateurs**

Paris, le 04 avril 2018

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données qui entrera en vigueur le 25 mai et d'une réflexion sur les données personnelles de ses assurés sur les réseaux sociaux, l'Assurance retraite a pris la décision de désactiver sa page Facebook. Pour communiquer avec l'Assurance retraite, nous recommandons aux assurés d'utiliser leur espace personnel sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) ou d'appeler le 39 60.

En tant que 1<sup>er</sup> régime de retraite français, l'Assurance retraite assume son rôle et sa responsabilité en matière de contrôle et de protection de la confidentialité des données. Compte tenu des interrogations sur la gestion des données par Facebook, l'Assurance retraite désactive sa page Facebook, ouverte depuis 2011.

Afin de contacter l'Assurance retraite, les assurés pourront continuer de se rendre sur leur espace personnel sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) ou encore joindre le 39 60. Ces deux moyens de communication garantissent la protection des données.

Pour effectuer leurs démarches retraite de manière sécurisée, les utilisateurs peuvent consulter [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) pour notamment :

- Visualiser leur relevé de carrière
- Obtenir une estimation du montant de leur future retraite
- Connaître leur âge légal de départ à la retraite
- Demander leur retraite en ligne
- Consulter leurs trois derniers paiements
- Télécharger leur attestation de paiement
- Consulter le montant déclaré à l'administration fiscale
- Modifier leurs coordonnées bancaires

### **L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale**

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement de l'attestation de paiement...).